



LES VALEURS ASSOCIATIVES

Quelques repères

Chambéry, le 28 janvier 2009
Conseil d'Administration / Equipe

Sommaire

- ▣ Les fondements de l'association
- ▣ Des drogues aux addictions
- ▣ L'ANITeA : une communauté de pensée
- ▣ A propos de Claude Olivenstein
- ▣ Les personnes accueillies :
 - le droit des usagers
 - Le projet d'établissement
- ▣ Vie associative et politique publique : quel contrat ?
- ▣ Manifeste des adhérents : cinq bonnes raisons !



L'association LE PÉLICAN

Les buts de l'association (article 2) sont :

- « Informer, prévenir, soigner et aider toute personne concernée directement et indirectement par les problèmes de consommation de produits toxiques »

Comment ?

Principalement, par l'activité de soins, réduction des risques, accompagnement et prévention, menée au plan départemental et à Belley (Ain)



L'association LE PÉLICAN

« Participer de façon active aux débats, recherches et réflexions concernant le phénomène de consommations de produits toxiques »

Comment ?

1. Dans un engagement inter associatif au sein de :

L' ANITeA

L'ARCAVI

L'ARESO

Le GRANIER

Le GRILLON

La Mission Locale Jeunes du Bassin Chambérien

REVIH/STS

REGIE +

La Maison Régionale des Addictions



L'association LE PÉLICAN

Comment ?

2. Dans un engagement au sein de groupes thématiques

Par exemple, le Groupe Action Prison (GAP) :

Animé par la Ligue des Droits de l'Homme et
le Pélican

Militant sur la condition pénitentiaire et les
alternatives à l'incarcération

Par exemple, les débats sur la dépenalisation.



L'association LE PÉLICAN

3. Dans l'élaboration partenariale de Journées à thème :

Par exemple,

« Le cannabis dans tous ses états »
(13 novembre 2007)

« Les cyber addictions »
(le 4 juin 2009)

4. Par une présence militante des administrateurs :

- En CA et en Bureau
- Sur le terrain



Des drogues aux addictions

➤ Des idées en évolution

Les addictions : « Un ensemble de conduites, de comportements qui ont comme point commun l'abus, la dépendance à des objets, virtuels comme à l'écran ou réels comme les drogues, l'alcool, le tabac ou les médicaments détournés.... »

« Cette approche commune n'annule pas les spécificités :

- Spécificité des populations,
- Spécificité des thérapeutiques,
- Statu légal différent des drogues, de l'alcool, du tabac,... »



Des drogues aux addictions

➤ Des statuts en évolution....

- 1980 « Aider toute personne concernée par les problèmes de drogues »
- 1998 : « Aider toute personne concernée par les consommations de produits toxiques »
- 2009 ? : « Aider toute personne concernée par une conduite addictive »

➤ Des actions en évolution

- Ouverture le 1^{er} janvier 2009 du Pélican Tarentaise, service médico-social d'addictologie
- Colloque « Les cyber addictions » le 4 juin 2009



L'ANITeA

- En 2008, l'Association Nationale des Intervenants en Toxicomanie (ANIT) se transforme en Association Nationale des Intervenants en Toxicomanie et Addictologie (ANITeA).
- Les valeurs et principes :
 - Promouvoir une éthique de l'intervention (Accessibilité aux traitements, libre choix, anonymat, gratuité).
 - Participer à la reconnaissance des usagers de substances psychoactives en tant que personnes et citoyens
 - Défendre la conception selon laquelle les phénomènes de consommation de substances psychoactives ne peuvent être isolés du contexte social, culturel et économique.
 - Favoriser la confrontation et l'échange entre les intervenants en addictologie de milieux différents (santé, justice, social,...).



A propos de Claude OLIVENSTEIN

(extraits du Monde, du 17 décembre 2008)

« Après une thèse sur le LSD, le psychiatre français a fondé le Centre Marmottan, qui privilégiait les prises en charge de longue durée des toxicomanes »



« J'aurais pu être un petit nazi si je n'avais été aussi un petit juif »

En écrivant ces lignes provocatrices (« Il n'y pas de drogués heureux », 1977), « Olive » savait qu'il avait déjà choisi son camp : celui des victimes et non pas des bourreaux

A propos de Claude OLIVENSTEIN

« La France doit beaucoup à Claude OLIVENSTEIN. Il faut se rappeler la leçon d'humanisme, de tolérance et de rigueur qui fut la sienne, et non se complaire dans une logique sécuritaire de prétendue « domestication » qui ne fera que criminaliser davantage le peuple de drogués »



« L'antipsychiatrie, la psychanalyse, Michel Foucault...ont inspiré la pensée et l'action de Marmottan.

Les personnes accueillies

Le droit des usagers

- Le SIDA et les usagers de drogues par voie intraveineuse : une hécatombe dans les années 80.
- Une découverte majeure pour beaucoup :
 - « Les usagers de drogues ne sont pas irresponsables ! »
 - Ils savent se prendre en charge (succès de la prévention du VIH chez les usagers de drogues par voie intraveineuse).
- Une approche historique : la réduction des risques (seringues / Substitution / CAARUD / ...)
- Un autre regard sur l'usager :
 - ✓ Relation non dominante des professionnels
 - ✓ Un parcours de soins partagé
 - ✓ Un accompagnement (et non une prise en charge !) centré d'abord sur les ressources des personnes.



Les personnes accueillies

Le droit des usagers

□ Charte Prévention ANITeA :

« Nos interventions se situent en dehors de tout jugement moral, en dehors du contrôle, de la répression et du dépistage. »

□ La loi de 2002 dit le droit des usagers au sein des établissements sociaux et médico-sociaux :

- Dossier patient
- Charte des Droits et Libertés
- Règlement intérieur
- Conseil de la Vie Sociale, questionnaire
- ...



Repères sur le projet d'établissement

(2003)

- ❑ **Notre objectif vise d'abord la santé**, au sens d'un mieux être des personnes, en lien avec leur environnement familial et social.
- ❑ **L'accompagnement s'inscrit dans une approche globale**. Il implique de prendre en compte les difficultés rencontrées par l'utilisateur de substances psychoactives aux plans sanitaire, relationnel, familial, social, judiciaire,...
- ❑ **Il n'existe pas un profil type d'utilisateur** pas plus qu'il ne saurait y avoir une réponse type. C'est donc en fonction de la trajectoire de la personne et de sa demande qu'une réponse individualisée est proposée.
- ❑ **Notre volonté est de considérer d'abord les usagers de substances psychoactives comme des citoyens** et de prévenir toute stigmatisation à leur égard.
- ❑ **Le partenariat est fondamental** car il permet à chaque usager d'être pris en compte comme n'importe quel citoyen, pour tout problème qu'il rencontre.



Vie associative et politique publique : quel contrat ?

□ Un constat :

La législation et la réglementation pèsent de plus en plus sur le secteur associatif

□ Le passage à l'Assurance Maladie (2003), le décret CAARUD (2005), le décret CSAPA (2008)...sécurisent le dispositif médico-social dans le moyen terme (convention, agrément, financement,...),

Sauf pour la prévention ! (Éternel parent pauvre de la politique publique)



Vie associative et politique publique : quel contrat ?

- Cette sécurisation peut-elle nous enfermer dans.....
 - ...une standardisation de nos pratiques de soins ?
 - ...une réglementation, une organisation, au détriment de la dimension humaine, humaniste ?
 - ... une instrumentalisation, voire une transformation de fait en « service public », au détriment de notre projet et nos valeurs associatives ?

Par exemple,

Les peines de stages sur les dangers des stupéfiants
L'augmentation des obligations judiciaires, au
risque de modification de notre image



Vie associative et politique publique : quel contrat ?

□ Face à ce risque, développer une politique contractuelle avec les services de l'Etat, comme les collectivités territoriales :

- Suppose que la dynamique associative soit soutenue ,

- Nécessite l'articulation du projet d'établissement et du projet associatif,

Avec la participation des adhérents et des salariés.



MANIFESTE DES ADHÉRENTS

Cinq bonnes raisons....

- Je suis d'accord avec les buts de l'association.....
- Je considère l'usager de drogues comme un citoyen à part entière, avec ses droits et ses devoirs, sans discrimination à son égard ni à l'égard de ses proches .
- Je participe aux différents débats sur les usages de produits toxiques licites et illicites, usages qui s'inscrivent dans des contextes sociaux, culturels, économiques et idéologiques.

le Pélican



MANIFESTE DES ADHÉRENTS

Cinq bonnes raisons....

- Je soutiens l'action au quotidien du Pélican en Savoie :
 - Chaque année, plus de mille usagers de drogues, plus de quatre cents familles sont accompagnés par notre équipe,
 - trois cents actions de prévention sont réalisées

- Je soutiens la dynamique de la vie associative et sa place primordiales dans notre société.



Pour ces raisons et beaucoup d'autres...

- Je soutiens la démarche originale du Pélican :
 - Une association gestionnaire de services,
 - Une association qui agit bien au-delà de la mission de ses services.

